

LA BIODIVERSITE

Biodiversité et aménagement : une attention de chaque instant.



Le Site de Grande Vallée au pied du pont de Cheviré sur la commune de Bouguenais est une zone de 10 hectares permettant à LOD de mettre en œuvre les mesures compensatoires liées à l'aménagement de la ZAC Moulin Cassé – Croix Rouge.

Cela fait suite à une décision préfectorale de dérogation au titre des articles L.411-2 et R.511-14 du Code de l'Environnement qui demande de trouver une compensation de l'ordre d'une dizaine d'hectares sur des terrains de type prairies humides et zones humides dans le secteur.

La pérennité foncière est assurée car les terrains sont propriété de NANTES METROPOLE qui prendra la gestion de ce site après LOD.

Des études, un plan de gestion puis des travaux ont permis de restaurer, d'ouvrir et d'entretenir le site afin d'améliorer la richesse écologique du site.

